METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Retranscrire les obligations réglementaires au niveau opérationnel

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS

CODE : APA24

Objectifs de la formation

Se réapproprier le concept d'achat public durable, son cadre juridique général et les obligations s'imposant aux acheteurs publics

Savoir rédiger les clauses développement durable dans vos marchés

Savoir réaliser, évaluer et valoriser les achats durables

Parmi nos formateurs

- TOURNEREAU Romain
  Juriste expert en marchés publics et achats durables ,
  BREST MÉTROPOLE
- BLANCHÉ Marie-Hélène
  Consultante/Formatrice Achats Responsables ,
  KANOPE CAE

Public concernés

- Acheteurs et à tous les agents en charge des marchés publics souhaitant se perfectionner dans le développement durable ; juristes, responsable cellule achats, responsable service marchés

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Avoir déjà suivi une formation sur fondamentaux des marchés publics

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en virtuel : 1 075,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions Paris : 1 170,00 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions en virtuel : 1 345,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions Paris : 1 440,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

EXERCICE **Quizz introductif**

Comprendre le concept d'achat public durable : quel cadre juridique et quelles obligations pour les acheteurs publics

- Apprécier la notion d'achat durable, ses enjeux
- Quel positionnement dans le champ plus global du développement durable
- Connaître les concepts clés de l'achat durable : achats socio-responsables, I.A.E., économie circulaire, circuits courts, coût du cycle de vie, commerce équitable…
- Repérer l'articulation des textes internationaux, européens et nationaux entre eux : Directive 2014-24, Code de la commande publique, Loi TECV/2015 (véhicules, voirie, papier), loi EGalim/2018 (denrées alimentaires), loi AGEC/2020 et le décret d'application du 9 mars 2021 (mobilier, E.P.I, informatique, véhicules…), loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique /2021, Ordonnance « véhicules propres »/2021
- Les impacts attendus de la loi Climat et Résilience/2021
- Distinguer les labels et certifications utiles en matière d'achat
- Quid du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables

Maîtriser les règles de la commande publique en faveur de l'achat durable : savoir rédiger les clauses correspondantes

- Développement durable et définition des besoins
- Localisme : quelles marges de manœuvre ?
- Identifier les spécifications techniques et conditions d'exécution en faveur de la protection de l'environnement
- Quels sont les outils en faveur d'un achat socio-responsable : clause sociale, marchés réservés, marchés d'insertion…
- Mettre en place des variantes dans le cadre d'un achat durable
- Définir les critères d'analyse des offres et développement durable : coût global, coût du cycle de vie, performances sociales et environnementales, R.S.E.…

CAS PRATIQUE **Illustrations**

- [illustrations] : présentation de fiches-pratiques contenant un rappel de la réglementation, de la jurisprudence, les points de vigilance et éléments à prendre en compte lors de la rédaction des D.C.E, des propositions de clauses-types, des retours d'expérience et des liens vers des ressources documentaires.

Savoir définir une stratégie d'achats durables

- Initier et structurer les actions en matière d'achat durable à l'échelle de la structure : bonnes pratiques et outils à disposition
- Conduire l'achat en mode projet et mobiliser les parties-prenantes
- Optimiser la préparation de l'achat : définition des besoins, sourçage, benchmark…
- Déterminer la stratégie d'achat et monter le dossier de consultations des entreprises

CAS PRATIQUE **Identification des outils juridiques**

- Identification des outils juridiques à déployer pour répondre à diverses mises en situation couramment rencontrées par l'acheteur public dans l'exercice de ses missions

Evaluer et valoriser les achats durables

- Mettre en œuvre les critères d'analyse des offres en faveur du développement durable (performances environnementales, sociales…)
- Evaluer ses achats durables : méthodes et outils d'auto-diagnostics
- Valoriser ses achats durables : de la communication à la sensibilisation

CAS PRATIQUE

Mises en situation sur des projets d'achat

- Mises en situation sur des projets d'achat (denrées alimentaires, matériel informatique, travaux de voirie) visant à identifier l'ingénierie de projet à déployer et les clauses à intégrer dans les pièces de marchés.

Evaluation des acquis

Dates

Classe virtuelle	Paris
04-05/09/2025	04-05/09/2025
13-14/10/2025	13-14/10/2025
	25-26/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.